

## Psychodrame monétaire à la tête du pays

### Chronique Économique

Marian Stepczynski



Comme une grosse caisse de pension, et à l'instar d'ailleurs de bon nombre de nos institutions de prévoyance, la Banque nationale suisse aura perdu l'an dernier l'équivalent d'à peu près 12% de ses avoirs, proches des mille milliards en début d'exercice. La perte monumentale ainsi essayée interloque le petit monde politique, habitué à de farmineux excédents et aux distributions qui jusqu'ici en décollaient. On s'est épressé, chez les experts en science monétaire, d'expliquer que cela n'avait d'importance que symbolique, bien qu'on ne puisse raisonnablement accepter que le capital de la Banque, après tout organisé en société anonyme (même s'il s'agit d'une SA d'un type particulier, régie par une loi ad hoc), tende vers zéro voire en dessous si les exercices à venir devaient s'avérer aussi calamiteux.

La ligne rouge n'est pas la même pour les juristes et pour les économistes. Les premiers assoient leur argumentaire sur les textes, législation et constitution, plus ou moins précis sur le sujet, tandis que les seconds font valoir le rôle essentiel d'une banque centrale, qui diffère en tous points du fonctionnement d'une banque ordinaire, à commencer par le fait qu'elle ne peut faire faillite, étant donné qu'elle crée elle-même la monnaie dans laquelle n'importe quel débiteur, elle comprise, se libère de ses dettes.

Il faut donc commencer par là: comment fonctionne une banque centrale. La monnaie de banque centrale, dite monnaie fiduciaire légale, qui libère de toute dette, est émise par elle en paiement de ses acquisitions de titres ou de devises étrangères. La frénésie d'achats étrangers s'est livrée la BNS au cours des dernières années pour les motifs que l'on connaît (avant tout freiner la revalorisation excessive du taux de change du franc) a non seule-

ment grossi son bilan, mais aussi, par suite logique, gonflé ses revenus. On a mis l'accent sur ces symptômes, de nature - surtout le premier - essentiellement conjoncturelle: si les achats cessent, la source des plus-values en capital et des revenus de placement se tarit. En revanche, on a peu souligné que la mécanique sous-jacente demeure opérationnelle: la monnaie de banque centrale étant créée pratiquement sans coût (hormis celui, dérisoire, de l'impression des billets, qui ne représente que 13% du total, le reste étant constitué de monnaie de compte), les actifs qu'elle permet d'acquérir sont en principe porteurs de rémunération (dividendes d'actions, coupons des obligations), de sorte qu'en temps normal l'exercice est par définition bénéficiaire. Pour qu'une banque centrale fonctionnant sur cette base (il y en a d'autres) perde durablement ses fonds propres, il faudrait soit qu'elle fasse preuve de maladresse dans le choix de ses actifs, soit qu'on l'oblige à acquérir prioritairement des titres d'État, c'est-à-dire à financer directement la dette publique, et perdre ainsi sa crédibilité.

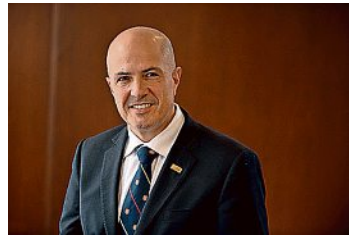
«La BNS ne finance ni la Confédération ni les cantons, sauf à la minuscule échelle de ses distributions.»

Revenons à la Suisse. La BNS ne finance ni la Confédération ni les cantons, sauf à la minuscule échelle de ses distributions. Qu'à l'occasion d'un inhabituel exercice déficitaire il faille faire l'impasse sur ces dernières ne serait donc pas un drame. Encore faudrait-il qu'une telle renonciation soit obligatoire. Or rien, sinon une lecture étroite des textes, n'empêche la BNS de poursuivre ses largesses. Si elle s'y refuse, ce sera au nom de règles de conduite qu'elle fixe de son propre chef. Sans devoir se justifier. C'est là, peut-être, qu'il y a un problème.

### www.tdg.ch

#### Recteur désigné

**L'interview** Lire notre interview d'Eric Bauce, le candidat désigné par l'Assemblée de l'Université pour succéder à Yves Flückiger. L'UNIGE doit selon lui devenir un modèle socioécologique.



#### Événement

##### ● Drones artistiques

Se renseigner sur le grand spectacle qui sera offert à la population genevoise du 18 au 21 mai (Ascension): 1350 drones y participeront dans le ciel nocturne.



#### Séries

**Le retour des barbouzes** Se préparer à regarder des séries d'espionnage à tire-larigot sur petit écran. Notre dossier dévoile cette offre généreuse et variée sur les plateformes de streaming.



## Courrier des lecteurs

### Des propos très regrettables

#### Lettre du jour

**Cossonay (VD), 14 janvier** Si la tenue presque secrète du spectacle de Dieudonné à l'Uptown le 7 janvier a provoqué une grande surprise, les propos de M. Luc Barthassat, qui a assisté à la représentation, ont également de quoi interloquer.

En effet, l'ancien conseiller d'État genevois a déclaré publiquement avoir «souri» et «bien rigolé» car «il y avait des sujets qui étaient assez sympas» durant la représentation de celui qu'on considère comme un humoriste.

Mais voilà, Dieudonné Mbala Mbala n'est pas un performeur comme les autres. Ses prestations scéniques n'ont pas pour unique objectif de divertir mais constituent des plaidoyers politiques. Des plaidoyers haineux qui servent, dans un nombre important de cas, à jeter l'opprobre et le discrédit sur la communauté juive et d'autres minorités, notamment sexuelles ou de genre.

Ses liens revendiqués avec les grandes figures de l'extrême droite francophone, comme Alain Soral, ne laissent place à aucun doute sur les intentions propagandistes du polémiste français. Ses innombrables condamnations, pour incitation à la haine raciale entre autres, non plus.

Dès lors, les propos tenus par M. Barthassat sont éminemment regrettables. En tant que figure politique genevoise, romande dans une certaine mesure, et ancien magistrat, il doit s'attendre à



ce que sa parole soit davantage relayée ou écoutée. Les déclarations d'un (ex-)ministre revêtent un caractère sérieux pour une partie de la population.

User, même maladroitement ou involontairement, de sa posture d'autorité pour banaliser publiquement un propagateur de haine est difficilement acceptable.

Il en va de même pour les justifications du politicien genevois, qui tente sur les réseaux sociaux d'expliquer qu'il voulait «se rendre compte [...] de ce que cet artiste était capable» et ressentir [...] l'ambiance d'un spectacle». Il

précise au passage qu'il existe «suffisamment de lois [...] pour attaquer ceux qui dépasseraient certaines limites» et invoque même le droit à la liberté d'expression.

Sur ce dernier point, il y a effectivement matière à en débattre. La liberté d'expression, pour autant qu'elle n'enfreigne pas le cadre légal, est un droit inaliénable. Seulement, Dieudonné a franchi et continue de franchir, de plein gré, cette ligne rouge.

L'homme politique et l'artiste, que l'on peut parfois dissocier, forment dans le cas de Dieudonné un bloc monolithique. Ses shows

compte des souhaits des communes. Le conseiller administratif de Perly, élu pour dé-

#### Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à [correspondants@tdg.ch](mailto:correspondants@tdg.ch), ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

fendre le bien-être des habitants, fait face à des autorités intransigeantes et inflexibles avec un projet démesuré et peu soucieux des populations des territoires traversés. Sur des problèmes comparables, le référendum sur les cessions nécessaires au tram du Grand-Saconnex a été gagné de justesse mais les problèmes graves de transit et de respect du territoire persistent. Quelle écoute, et quels amendements attendre du Canton? **Didier Duret, mandataire du référendum du Grand-Saconnex du 17 novembre 2022**

#### Disneyland

**Genève, 14 janvier** Le «Bob» de ce jour «Les Mickey du Centre» au sujet d'un faux site internet du PDC de la Ville de Genève nous a fait rire - enfin, de manière modérée, comme à notre habitude. On y trouve un guide pour une visite à Disneyland. C'est une sorte de reconnaissance que nous avons toujours été le parti des familles. En revanche, il faut être un peu Dingo pour croire qu'il s'agit d'une page officielle. Le PDC a cédé sa place

au Centre il y a plus d'un an! Pour s'en convaincre, il suffit de consulter notre site officiel [vge.le-centre.ch](http://vge.le-centre.ch). **Roger Gaberell, vice-président du Centre-Ville de Genève**

#### Tram 15

**Genève, 13 janvier** L'article de la «Tribune» de ce jour intitulé «Perly pourrait freiner l'extension du tram 15» relate les problèmes récurrents pour les communes traversées de projets d'infrastructures liés à la réalisation du tram. Le cas de Perly soulève une fois de plus le manque de prise en

## Le ski, encore et toujours, mais à quel prix?

#### Chronique

##### Patrick Monay

Rédacteur en chef adjoint de la rédaction Tamedia



la lutte pour l'or blanc. C'était le début du mois de février, en pleine douceur hivernale (déjà...). Le soleil cognait dur sur la station, privée du moindre flocon depuis la mi-janvier. Sur les pentes orientées au sud, les skieurs devaient slalomer entre des zones herbeuses de plus en plus marquées. La scène emblématique s'est présentée sur la piste de montée du téléski de Djeu des Têtes. Un employé au volant d'une dameuse amenait la neige qu'il venait de racleur un peu plus loin, pour colmater les trous dans l'étroite bande blanche. Deux de ses collègues l'aplatissaient tant bien que mal avec des pelles, juste avant le passage de skieurs éberlués. Ma collègue Chantal Dervay a pris ce cliché pile au bon moment, en profitant de la belle lumière de cette fin d'après-midi.

Quelques jours plus tard, un ami habitant la région m'a reproché d'avoir mis en exergue une image trompeuse dans l'ar-

ticile publié dans «24 heures», puisque d'autres secteurs de Torgon, moins exposés au soleil, avaient bien meilleure allure. À la veille des vacances scolaires vaudoises, le journal infligeait ainsi une mauvaise publicité à la station.

«À Torgon, comme dans beaucoup de stations suisses, le manque de neige du début d'hiver 2022-2023 a un air de déjà-vu.»

Il n'y avait pourtant aucune intention malveillante dans ce travail. Simplement la volonté de dépendre des difficultés grandissantes des domaines skiables de basse et de moyenne altitude face au réchauffement climatique. Mais aussi et surtout de

montrer les efforts déployés par les gens du coin pour sauver la saison touristique. D'ailleurs, les clients croisés ce jour-là se disaient reconnaissants et unanimement satisfaits de leur séjour. À Torgon, on espérait à cette époque voir se concrétiser un ambitieux plan de relance à 100 millions de francs. Renouvellement des installations mécaniques, enneigement artificiel, complexe de «dits chauds»: tout cela est aujourd'hui au fond d'un tiroir. Les exploitants ont enchaîné les exercices dans le rouge. L'État du Valais a refusé d'abandonner les créances de Télé-Torgon SA et d'entériner le rachat des actifs par la Commune de Vionnaz pour 1 franc symbolique. Seule concession: la procédure de faillite ne sera enclenchée qu'à la fin de l'hiver. Le temps, comme beaucoup l'espèrent, de trouver une solution pérenne. Ou d'amorcer une transition vers un modèle différent... aux contours encore incertains.

### Pénurie à l'horizon

# Petite enfance: Genève manque d'éducateurs

Le nombre de places en crèche augmente plus rapidement que les encadrants disponibles. Communes et associations professionnelles tirent la sonnette d'alarme.

#### Emilien Ghidoni

Les places en crèche valent de l'or à Genève. La pénurie dure depuis des années et bon nombre de communes tentent désormais de l'endiguer en construisant des jardins d'enfants à tour de bras. Mais dans la lutte pour placer les enfants en bas âge, une autre ressource viendra bientôt à manquer: le personnel.

D'ici à 2029, il faudra environ 2500 éducateurs de la petite enfance en plus dans le canton. Plusieurs communes tirent déjà la sonnette d'alarme et demandent au Département de l'Instruction publique (DIP) de mettre les bouchées doubles. D'ici à la fin de la décennie, elles craignent une pénurie d'encadrants dans les crèches.

Vernier figure parmi les municipalités risquant de manquer de forces. Dans quelques années, la deuxième commune du canton ouvrira environ 110 places en crèche supplémentaires. «C'est une chose très positive en soi, se réjouit Martin Staub, conseiller administratif. Mais la situation commence à se tendre au niveau du recrutement. Nous avons de plus en plus de mal à trouver des éducateurs formés à Genève. Dans quelques années, je crains une pénurie.»



Formation peu attractive La pénurie d'éducateurs est due à de nombreux facteurs, dont le manque d'attractivité de l'école de formation de la petite enfance. MAURINE DI MATTEO

«D'ici à quelques années, ce ne sera plus possible. On va devoir aller chercher du côté du canton de Vaud ou de la France.»

**Salima Moyard** Conseillère administrative à Lancy

née, ce ne sera plus possible. On va devoir aller chercher du côté du canton de Vaud ou de la France, ce qui complique les choses.» Meyrin ou encore Vernier constatent le même problème.

Pourquoi les nouveaux éducateurs manquent-ils tant à l'appel? Les personnes interrogées avancent plusieurs hypothèses.

#### Une école peu attractive

Selon certaines communes, le Département de l'Instruction publique (DIP) ne forme pas suffisamment de professionnels. En cause: les difficultés de l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de la enfance (ESEDE) à attirer des élèves.

«L'école a augmenté sa volée de 80 à 100 personnes par année. Au vu des défis à relever, ce nombre est insuffisant, note la conseillère administrative lancennaise. On attend que le DIP en fasse plus.» Un constat partagé par Martin Staub: «Les écoles de commerce et d'autres formations font de la promotion dès le cycle d'orientation. Pourquoi ne pas faire pareil?»

Le DIP se défend de toute apathie. «Depuis plus d'un an, nous nous sommes engagés dans des actions de promotion auprès de nouveaux publics, en multipliant des séances d'information dans les écoles.» Lors de la Cité des métiers ou d'autres événements du genre, la promotion des métiers

de la petite enfance a aussi été renforcée. «Malgré ces efforts, le nombre de candidats s'étant présentés à l'ESEDE en 2022 est en baisse», reconnaît le DIP.

Le peu de possibilités d'évolution au sein du métier rendrait cette formation encore moins attractive. L'ESEDE est une école supérieure. Contrairement aux Hautes écoles (HES), elle ne permet pas d'obtenir un bachelier. Seul un certificat est délivré en fin de cursus. «Ce cloisonnement n'offre pas beaucoup de perspectives d'évolution pour les jeunes diplômés», souligne Salima Moyard. Selon elle, une solution résiderait dans la transformation de l'ESEDE en une haute école.

«Je trouve qu'on mériterait une meilleure paie, c'est certain.»

**Maurice Perrier** Coprésident de l'AGEDE

Ce n'est pas l'avis du DIP. Il estime que la formation d'éducateur mène à un secteur à forte demande, donc avec un emploi quasi garanti. «Il s'agit d'une profession intéressante et variée permettant ensuite d'encadrer des personnes en formation, de devenir adjoint ou directeur de structure», énumère Michael Roy,

porteur-parole du département. Malgré ces avantages, le DIP indique mener un travail pour examiner comment mieux favoriser les ponts entre les formations du tertiaire B (comme l'ESEDE) et les hautes écoles.

#### Le «numerus clausus»

À Genève, un aspirant éducateur doit effectuer entre quatre cents et huit cents heures de stage avant de tenter d'entrer à l'ESEDE. Le règlement édicté par le DIP stipule qu'il doit être payé au salaire minimum pendant cette période.

Mais après ce stage, rien n'est garanti. L'école n'acceptant que 100 élèves par année, tous les candidats doivent passer des examens d'entrée. «Offrir une bonne paie aux stagiaires (les «aides») est louable», admet Martin Staub, mais cela crée un effet pervers.» Les communes préfèrent engager des assistants socio-éducatifs (ASE) plutôt que des futurs éducateurs de la petite enfance.

Les ASE sont des personnes formées, opérationnelles dès leur engagement et pour un coût pas beaucoup plus élevé que les aides. «On pousse les employeurs à ne plus engager d'aides et ainsi à ne pas investir dans l'avenir», regrette le magistrat.

Martin Staub plaide donc pour que l'ESEDE recrute dans un premier temps les futurs éducateurs. Ils effectueraient avant les premiers cours un stage, selon une ré-

partition équitable entre les institutions du canton. «On serait alors réellement dans une démarche de formation et non plus dans un entre-deux nonreproductif. Dans ce cadre, les questions de rémunération et de la non prise en compte des aides dans le taux d'encadrement des enfants pourraient être posées», ajoute le conseiller administratif.

Ces demandes risquent de rester lettre morte, car ce *numerus clausus* est imposé par Berne. «Le canton n'a pas de marge de manœuvre», explique Michael Roy. Et de toute façon, il nous paraît essentiel que les personnes amenées à s'occuper de jeunes enfants aient les compétences nécessaires. Que diraient les parents si ce n'était pas le cas? Par contre, le DIP étudie la possibilité d'assouplir les critères du concours d'entrée à l'ESEDE.

C'est aussi *niel* pour une éventuelle modification du salaire des stagiaires, due à leur changement de statut. «Le DIP estime normal de rémunérer cette activité professionnelle conformément aux normes en vigueur sur le canton. Le pourcentage de ce personnel admis au sein des équipes éducatives est par ailleurs très faible.»

**Une profession difficile** L'une des raisons pouvant expliquer cette pénurie est peut-être à chercher après l'obtention du diplôme. «Cette profession est peu valorisée dans la société, regrette

Fayrouz Kashef, membre du comité de l'Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG). Le travail est de plus en plus exigeant aujourd'hui du fait, notamment, des spécificités familiales.» Pour elle, l'amélioration des conditions de travail passe aussi par la constitution d'équipes pluridisciplinaires et l'augmentation de la masse de personnel diplômé dans les structures d'éducation préscolaire.

Son homologue de l'Association des éducateurs de la petite enfance (AGEDE), Maurice Perrier, estime que leur salaire devrait aussi être augmenté: «Entre le bruit et les enfants à besoin spéciaux, je trouve qu'on mériterait une meilleure paie, c'est certain.»

La CCT intercommunale pour les éducateurs de la petite enfance prévoit un salaire à l'embauche de 6255 francs brut par mois (5982 en Ville de Genève). Une somme insuffisante pour attirer les jeunes dans cette profession éreintante, selon les associations du personnel.

Au-delà de la rémunération, Maurice Perrier estime que les éducateurs ont besoin de retrouver le sens de leur mission. «On ne fait pas que du gardiennage d'enfants. Il s'agit vraiment d'un job polymorphe. C'est au Canton, aux communes mais aussi à nous les éducateurs d'avoir de la fierté et de la montrer aux aspirants!»

